



La tour qui fait twister Le Havre p. 60

Contrats

Déjouer les pièges
du marché à forfait
p. 70

Eau

Les petites Reut font
les grandes rivières
p. 14

Routes

Le casse-tête
du financement
p. 10

318 M€

investis par la métropole Aix-Marseille-Provence d'ici 2034 pour moderniser son parc immobilier.

2200 m²

Surface du bâtiment prévu par le Cirad sur son site de Montpellier avec des premiers appels d'offres fin 2024.

92 %

des Niçois voient 3 arbres depuis leur domicile, soit 315 000 habitants sur un total de 342 500 (chiffre Insee, 2015).

Méditerranée

ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE • ALPES-MARITIMES • AUDRE • BOUCHES-DU-RHÔNE • CORSE-DU-SUD • GARD • HAUTE-CORSE • HAUTES-ALPES • HÉRAULT • LOZÈRE • PYRÉNÉES-ORIENTALES • VAR • VAUCLUSE

Responsable régionale : **Christiane Wanaverbecq** • Groupe Moniteur c/o Cosen, 2A rue de Rome, 13001 Marseille
Tél. : 06.68.54.88.53 • christiane.wanaverbecq@lemoniteur.fr

Avignon

« La ville historique est un réservoir d'idées »

Entretien avec **Philippe Prost**,

architecte, dirigeant de l'Atelier d'Architecture Philippe Prost.

Vous accombez la Ville d'Avignon dans la révision de son plan de sauvegarde et mise en valeur (PSMV). Est-ce une diversification ?

Nous avons déjà élaboré celui de Saint-Omer (Pas-de-Calais), applicable depuis début 2024. A force d'intervenir sur des bâtiments à transformer, je me suis dit que ce serait bien, en tant que maître d'œuvre, de participer à la rédaction de la règle. La loi relative à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine de juillet 2016 vise notamment à moderniser la protection du patrimoine culturel. Cela conduit à garder les ajouts de qualité mais aussi à intégrer les enjeux environnementaux, de qualité de vie, d'accessibilité, etc. Il faut donc être capable de donner des transcriptions qui permettent la transformation de la ville sur elle-même. Conjugué avec la préservation du patrimoine, l'exercice est plus délicat. D'où l'intérêt de composer ce PSMV avec une équipe pluridisciplinaire constituée de l'archéologue William Van Andringa, in-folio paysagistes, les bureaux d'études Biotope et Symoé et le géomaticien GéoGraphiste.

Pouvez-vous caractériser le site patrimonial remarquable (SPR) d'Avignon ?

Créé en 1964, il est le premier des 16 secteurs sauvegardés issus de la loi Malraux de 1962. Couvrant le seul secteur de l'Horloge, son périmètre est élargi en 1991 à la ville intramuros, l'esplanade des remparts, les allées de l'Oulle et les berges du Rhône pour constituer l'emprise du SPR actuel, soit 170 ha et 3 800 parcelles. Sur les 161 édifices protégés au titre des monuments historiques, 145 se situent dans le SPR. Un logement sur cinq dans l'intramuros est vacant. Certains bâtis au sein d'îlots médiévaux très denses manquent d'espace, de lumière et d'accessibilité.



BRUNO LEVY/LEMONITEUR

Pour le PSMV d'Avignon, Philippe Prost cherche « un équilibre entre la règle urbaine et le projet architectural ».

Vous présenterez votre approche au 10^e Forum du patrimoine à Avignon le 17 septembre. Quelle est-elle ? C'est un regard sur la ville dans sa globalité : espaces privés et publics, bâti, modes de déplacement, etc. Cela oblige à trouver un équilibre entre la règle urbaine et le projet architectural. La ville historique est un réservoir d'idées. A Avignon, les rues étroites apportent de l'ombre, les grands enclos plantés des anciennes congrégations religieuses sont des îlots de fraîcheur. Le travail du paysagiste sera de repérer ce qui est déjà là. De son côté, Symoé établira un diagnostic thermique, énergétique et de confort du bâti ancien. Nous allons réaliser des fiches par immeuble, détecter les éléments patrimoniaux qui doivent être sauvegardés, et, en même temps, nous aurons à réfléchir aux solutions en matière de bioclimatisme et aux manières de les appliquer. Nous sommes au tout début de notre mission de cinq ans. ● Christiane Wanaverbecq